ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 6859

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui donner des indications sur les réformes qui ont été engagées dans son ministère concernant les achats, à la suite du rapport de l'audit de modernisation, rendu sur ce sujet le 17 octobre 2006.

Texte de la réponse

Suite au rapport de l'audit de modernisation des achats qui a été mené par la direction générale à la modernisation de l'État (DGME) en 2006, les ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'appuyant sur la création récente du département du pilotage des achats, ont défini trois axes majeurs d'évolution : une organisation plus rationnelle dans les services achats de l'éducation nationale ; l'animation et le pilotage d'un réseau d'acheteurs par le département du pilotage des achats, destiné à l'entraide mutuelle et à la définition d'actions communes de rationalisation des achats ; la professionnalisation des personnes ressources par des actions de formation et le développement d'outils informatiques permettant un travail collaboratif renforcé. Ces orientations, reprises dans un plan d'action ministériel communiqué à la DGME, confirment la volonté des deux ministères d'organiser et de professionnaliser la fonction achat au sein des services. De plus un effort se poursuit pour le maintien et le développement des marchés « nationaux » (prenant en compte les besoins des services centraux et déconcentrés) sur divers segments d'achats. Actuellement, on recense vingt-six marchés nationaux pour un montant total de 130 millions d'euros TTC, vingt-trois marchés d'équipement et de prestations informatiques et trois marchés de fournitures de bureau, papier et consommables pour impression. En ce qui concerne l'évolution de l'organisation des achats, une attention particulière est portée sur les services déconcentrés qui représentent 80 % des achats. Les travaux initiés par les personnes ressources « achat » nommées par les recteurs courant 2007 ont pour objectif de créer des cellules académiques ou inter académiques des achats. Enfin, des formations à la performance économique de l'achat public et un cursus professionnalisant ont eu lieu courant 2007 pour conduire à la reconnaissance au sein des services, du métier d'acheteur public. Le plan de modernisation des achats des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche est en cours d'exécution. Un premier bilan pourra être effectué à la fin du 1er semestre 2008 afin de prendre en compte également les résultats des travaux interministériels auxquels participent ces deux ministères.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6859
Rubrique : État
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE6859

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6070
Réponse publiée le : 27 novembre 2007, page 7508